

Commune de MURATO

20239 MURATO

# ARRETE MUNICIPAL

République Française

Nous, Maire de la Commune de MURATO

VU :

- Le Code des Collectivités Territoriales,
- Les intempéries (pluies diluviennes) qui se sont abattues les vendredi 28 et samedi 29 novembre sur tout le territoire de la commune,
- Les difficultés et le danger que représentent les accès au bâtiment école-mairie,
- Les travaux de nettoyage des locaux et l'évacuation des boues dans la cour du bas et du haut,

ARRETONS :

- L'école de Murato est fermée ce lundi 1er décembre 2014.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Sous Préfecture de CALVI,
- Directeur de l'école de MURATO.

Fait à MURATO

le 01/12/2014

